



Du SAGE Loiret à la préservation des ressources en eau dans les périmètres de protection



Boigny-sur-Bionne - Bou - Chanteau - Chécy - Combleux - Fleury-les-Aubrais - Ingré - La Chapelle-St-Mesmin - Mardié - Marigny-les-Usages - Olivet - Orléans
Ormes - St-Cyr-en-Val - St-Denis-en-Val - St-Hilaire-St-Mesmin - St-Jean-de-Brayé - St-Jean-de-la-Ruelle - St-Jean-le-Blanc - St-Pryvé-St-Mesmin - Saran - Semoy



Enjeux

- 2004 : **diagnostic** → définition des enjeux du territoire
- Identification de 5 enjeux :
 - sécuriser l'alimentation en eau potable
 - restaurer et préserver la qualité des eaux superficielles
 - rechercher une plus grande diversité piscicole
 - protéger contre les inondations
 - satisfaire l'ensemble des usages professionnels et de loisirs



Enjeu Sécurisation de l'alimentation en eau potable

- Enjeu qui concerne principalement les 3 captages du Val de la Ville d'Orléans (Orléans, Saint-Denis-en-Val, Saint-Jean-le-Blanc, Saint-Pryvé-Saint-Mesmin et Saint-Jean-de-la-Ruelle, soit 130 000 habitants)

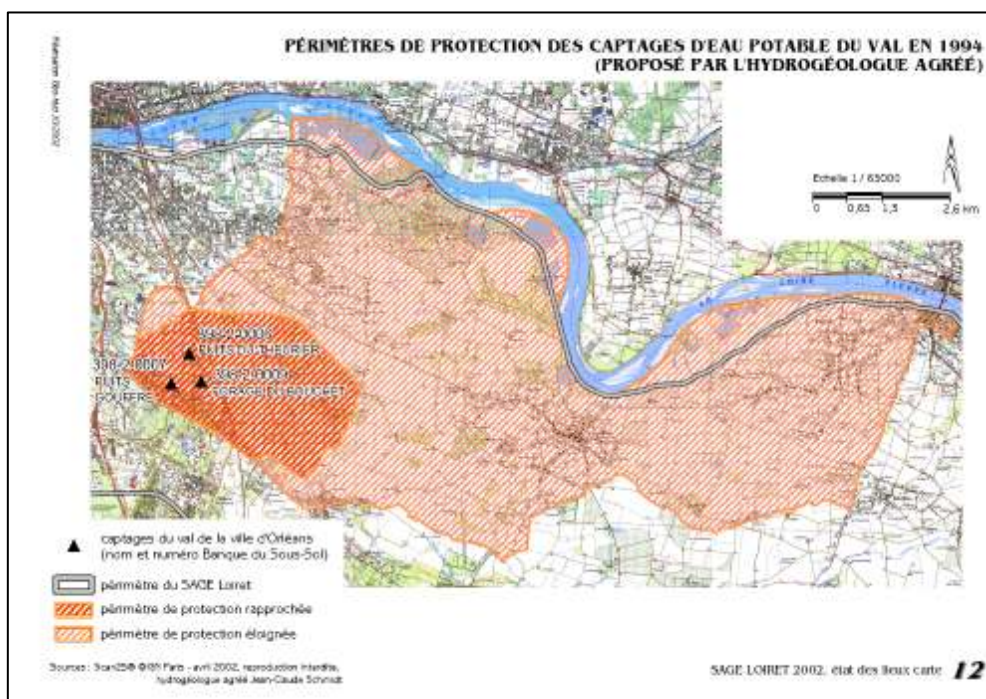
- Vulnérabilité :

→ faible profondeur
donc faible protection
naturelle

→ environnement
agricole

→ apports karstiques
de la Loire

→ zone inondable



- Présence ponctuelle de produits phytosanitaires.

Objectifs du SAGE

- Acquisition de la connaissance : amélioration de la connaissance sur le fonctionnement de la ressource, inventaires des zones humides à compléter,...
- Gestion des risques d'inondation : réduction de l'imperméabilisation pour éviter le ruissellement, bon écoulement des eaux,...
- Préservation quantitative de la ressource : gestion quantitative, économies d'eau, amélioration des rendements des réseaux AEP,...



Objectifs du SAGE

- Préservation des milieux aquatiques : préservation des zones humides, continuité écologique, vigilance sur les carrières et sur les plans d'eau,...
- Préservation de la qualité de la ressource : suivi des produits phytosanitaires, réduction de l'utilisation de produits phytosanitaires, diminution des rejets polluants liés aux eaux pluviales, à l'assainissement,...
- Pérennisation des activités de loisirs et sportives : stratégie globale de maîtrise et de gestion de la fréquentation



Objectifs

Eau potable

Enjeu quantitatif

- ▶ Volume disponible ?
- ▶ Impact potentiel sur les niveaux du Loiret ?



Enjeu qualitatif

- ▶ Réduction des pollutions ponctuelles
- ▶ Réduction des pollutions diffuses

Aspect quantitatif

- Constat : niveaux et débits du Loiret baissent.
Normal ? Pompages excessifs ? Niveau de la Loire ?



Etude hydrogéologique (ISTO) sur le fonctionnement du système en cours : données historiques, modélisation, scénarii

Si déséquilibre avéré → gestion des prélèvements par usage avec création d'un organisme unique de gestion collective de l'irrigation agricole.

Si aucun déséquilibre → définition de dispositions pour répondre aux événements exceptionnels.

- Dans l'attente : aucune augmentation ou nouvelle autorisation de prélèvements autorisée.

Aspect qualitatif

Agriculture

→ programme d'actions pour lutter contre les pollutions diffuses liées à l'agriculture dans les aires d'alimentation des captages (grenelle) et sur tout le périmètre du SAGE.

Tous les usages concernés :

Collectivités

- réduction de l'utilisation des produits phyto (Zéro Pesticide)
- régularisation des rejets d'eaux pluviales vers le Loiret et affluents
- Diminution des rejets polluants domestiques non raccordés (SPANC)

Particuliers

- déclaration des forages et puits domestiques
- actions de communication

Industries → Aires de stationnement et voiries équipées d'un système de décantation des MES et hydrocarbures

Conclusion

- Projet de SAGE approuvé le 14 septembre 2009 par la CLE
- Consultation des acteurs publics (4 mois), enquête publique à l'automne (1 à 2 mois)



Entrée en vigueur début 2011

(arrêté préfectoral)

→ mise en œuvre du
programme d'actions

